

GranoteS

Cinéma

Plein cadre sur Cinémaginaire

Page 13

C'est le temps des travaux

Pages 4-5

Ville d'Argelès-sur-Mer - Bulletin municipal d'information

N° 57 - Avril 2004

ARGELES SUR MER

Environnement
Le geste citoyen
................................Page 3
Travaux
Du village à la plage,
tour de ville des chantiers
.........................Pages 4-5
Logement
Du neuf pour les séniors
................................Page 6
Budget
L'effort d'équipement se poursuit
Les principales réalisations 2004
...................Pages 7-8-9
Conseil municipal
Au fil des dossiers
............................Page 10
Finances
Des tarifs à la baisse
............................Page 11
Patrimoine
La toilette de Notre-Dame-dels-Prats
Sant Jordi : tradition respectée
...........................Page 12
Cinéma
Plein cadre sur Cinémaginaire
............................Page 13
Zoom arrière
..................Pages 14-15
Agenda
............................Page 16

Directeur de la publication
Pierre Aylagas,
Maire d'Argelès-sur-Mer
Allée Ferdinand Buisson
66700 Argelès-sur-Mer
Tél. 04.68.95.34.58
Rédaction et Maquette
Service Communication
Photographies
Service Communication
Imprimerie
Imprim' Agly (Estagel)

Editorial



Merci de votre confiance

Pierre AYLAGAS
Maire d'Argelès-sur-Mer
Président de la Communauté de Communes des Albères
Vice-Président du Conseil Général

Le 28 mars, 57,97 % des électeurs du canton m'ont renouvelé leur confiance en me reconduisant dans mon mandat de conseiller général. A Argelès, près de deux électeurs sur trois (62,72 %) m'ont apporté leur suffrage. Je progresse dans tous les bureaux de vote de la commune. Votre vote me va droit au coeur. Il est aussi l'expression que le travail accompli par la majorité municipale que j'ai l'honneur de conduire porte ses fruits. Nous nous sommes engagés dans un vaste programme d'équipement de notre cité en privilégiant cette qualité de vie qui nous est si chère, en mettant en place des structures qui favorisent le dialogue et la concertation. Forts de votre soutien et confiants dans l'avenir de notre ville, nous continuerons dans la même voie. Parce que nous avons une seule passion : Argelès-sur-Mer.

Le budget que le conseil municipal vient d'adopter est un budget charnière, parce que 2004 est l'année de la mi-mandat de l'équipe que vous avez élue en 2001. Ce budget s'inscrit dans un contexte particulier : celui de l'augmentation du transfert des charges de l'Etat vers les communes et de la baisse des dotations. Ainsi, la Dotation Globale de Fonctionnement que nous verse l'Etat ne progresse que de 0,97 % alors que l'inflation a été de 2,5 %. Ainsi, les subventions qui étaient accordées pour les emplois aidés (Emplois-Jeunes, C.E.C, C.E.S) ont été diminuées, ce qui pèse sur notre sujet. Néanmoins, ce budget est volontariste. En 2002 et 2003, la ville a investi plus de 13 millions d'Euros pour doter Argelès de nouveaux équipements et nous continuerons dans ce sens. Pour ce, la ville a dû augmenter ses taux d'imposition de 5 %. Il n'en demeure pas moins que ceux-ci restent très inférieurs à la moyenne départementale et nationale des communes de la même taille qu'Argelès.

Depuis 2002, la Communauté de Communes des Albères exerce en lieu et place de la commune la compétence de l'eau et de l'assainissement et celle du ramassage des ordures ménagères. En 2004, le taux de la taxe des ordures ménagères baissera de 5 %. C'est la conséquence de l'entrée en vigueur de la collecte sélective et du sens civique dont vous faites preuve. Pour la seconde année consécutive, le prix de l'eau va aussi baisser. En 2003, grâce à une bonne maîtrise des coûts et parce qu'un service public n'a pas à dégager de bénéfices pour les actionnaires, nous étions parvenus à baisser le prix de 10 % pour les 50 premiers m3 d'eau et d'assainissement et de 5 % pour les quantités suivantes. En 2004, nous baisserons de 15 % les dépenses liées à la part fixe, ce qui aura pour conséquence une diminution d'environ 5 % de votre facture. Preuve est ainsi faite que la gestion publique d'une ressource aussi précieuse que l'eau peut non seulement donner aux usagers un service de qualité et de proximité mais aussi être le garant d'une bonne maîtrise des coûts.

Collecte des déchets verts et encombrants

Le geste citoyen



Voici plus de 11 ans que les Argelésiens ont adopté le "réflexe déchetterie". La collecte sélective a également été mise en place récemment avec succès.
Cet engagement de chacun, associé au souci de mieux collecter et recycler nos déchets, aux efforts de fleurissement et d'embellissement de notre commune, contribuent chaque jour un peu plus à améliorer notre cadre de vie. Et pourtant, certains points noirs subsistent. Ceux-là même que l'on pointe du doigt, malgré le nombre important d'équipements et de services mis à disposition Ainsi, les Argelésiens peuvent -ils profiter d'une collecte hebdomadaire (le lundi) des déchets verts et mensuelle des encombrants (le 1er mardi du mois), lorsqu'ils ne peuvent se rendre à la déchetterie. Ces déchets sont collectés gratuitement à domicile à condition de s'être préalablement inscrit auprès des services techniques (Tél. 04 68 95 34 82) et de respecter le mode de présentation (en fagots ou sacs pour les déchets verts). Le non-respect croissant de ces dispositions entraîne de nombreux problèmes : désorganisation des services de collecte, surcoût du service et images déplorables de laissez-aller.
A compter du 1er mai 2004, le non-respect des conditions de collecte entraînera le non-ramassage de ces déchets.
Les équipements existent, les services sont à votre écoute. Nous sommes responsables de nos déchets. Alors, ayons tous le geste citoyen : respectons les règles de la communauté de vie !

Déchetterie, mode d'emploi

Horaires d'ouverture au public

Lundi	9 à 12h et 15h à 18h
Mardi	9 à 12h et 15h à 18h
Mercredi	9 à 12h et 15h à 18h
Jeudi	9 à 12h et 15h à 18h
Vendredi	9 à 12h et 15h à 18h
Samedi	9 à 12h et 15h à 18h
Dimanche	9h à 12h

La déchetterie est fermée les jours fériés. Carte d'accès gratuite à retirer en mairie sur présentation de la carte grise du véhicule et d'un justificatif de domicile.

Déchets acceptés

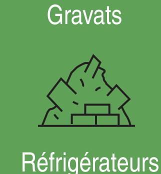
Ferraille



Tout venant



Gravats



Papiers/cartons

Plastiques



Réfrigérateurs



Déchets verts



Huile vidange



Verre



La déchetterie est réservée aux particuliers. Les apports de produits dangereux, les déchets industriels, les ordures ménagères, les textiles, les déchets hospitaliers et les médicaments sont strictement interdits.

Que faire de vos déchets verts ?

Déchetterie

Pour **un volume inférieur à 1 m^3**, vous pouvez amener vos déchets verts à la déchetterie intercommunale, ouverte 7 jours sur 7 (voir déchetterie mode d'emploi). **Au-delà de 1 m^3**, vous devez les amener à la plate-forme de déchets verts située route d'Elne (ancienne usine d'incinération).

Collecte des déchets verts

Si vous n'êtes pas en mesure de transporter vos déchets verts à la déchetterie, vous pouvez faire appel au service de collecte à domicile. Il est réservé aux particuliers, pas de ramassage dans les résidences et co-propriétés.
La collecte a lieu tous les lundis. **L'inscription** auprès du Centre technique municipal (Tél. 04 68 95 34 82) **est obligatoire**. **Les déchets doivent être présentés en sacs fermés ou en fagots liés**. Leur volume ne doit pas excéder 1 m^3. En cas de non-respect de ces trois conditions, les déchets verts ne seront pas collectés.

Plate-forme de compostage

Elle accueille notamment **les déchets verts des professionnels et des particuliers supérieurs à 1m^3**.
Le compost produit par ces déchets, 100% végétal, certifié biologique, est en vente sur place au prix de 10 euros la tonne.
Tél. SYDETOM 66 : 04 68 57 86 86

Eco-composteurs

Vous pouvez **produire votre propre compost** à partir de vos déchets végétaux et ménagers (compter 6 mois de maturation). Les éco-composteurs individuels sont en vente à 7,51 euros (capacité 180 l.) au siège de la Communauté de communes des Albères à Argelès-sur-Mer.

Du village à la plage, tour de ville

Voie d'accès à Valmy

Les travaux de modernisation de la voie d'accès à Valmy sont en cours de réalisation. Ils concernent la rénovation totale de la chaussée jusqu'au carrefour menant au château. Celle-ci sera élargie à 5 mètres. Ils prévoient également la création d'une voie mixte pour les piétons et les deux roues. Cette nouvelle voie sera séparée de la route par une bordure-caniveau afin d'assurer la sécurité des usagers. Ultérieurement, un éclairage public sera installé.



Extension du parking des platanes

D'importants travaux sont en cours à la plage avec la démolition de la moitié de l'espace utilisé jusqu'alors par le Manège Enchanté. Sur cet emplacement, un parking de 60 places, contigu à celui des platanes, sera réalisé. A noter que les sorties de ce nouveau parking et de celui des platanes déboucheront désormais sur le rond-point situé en face de l'Office Municipal de Tourisme. Ce qui évitera aux automobilistes désirant rejoindre le nord de la plage d'avoir à emprunter le rond-point de l'arrivée.







Le parking du casino modernisé

L'ancien billard qui occupait une partie du parking sud du Casino a été démoli. L'espace va être aménagé pour créer un parking supplémentaire.

Dans le même temps, l'éclairage du parking a été amélioré par l'installation de 13 nouveaux mâts. Sur la promenade du front de mer, c'est l'ensemble de l'éclairage qui a été mis en conformité et modernisé.

des chantiers



Passerelle du collège

C'est à l'aide d'une grue installée dans le lit de la Massane que la nouvelle passerelle du collège a été posée sur ses butées. Par rapport à la précédente, elle a été surélevée d'1,70 m. Ce qui, en cas de montée soudaine des eaux de la Massane, évitera la formation d'embâcles. Ces travaux entrent dans le cadre du plan hydraulique lancé par la ville, au même titre que le cuvelage du Marasquer (lire page 15).



Le rejet en mer démoli

Le ponton en béton qui surplombait le rejet en mer de la station d'épuration est en cours de démolition. Le rejet en mer transporte les eaux retraitées de la station jusqu'à 1500 mètres en mer grâce à un conduit enterré entre deux et trois mètres de profondeur. Les travaux, réalisés par la Communauté de communes des Albères dans le cadre de sa compétence assainissement, se termineront fin avril.

Travaux de voirie à la plage

Des travaux d'amélioration de la voirie ont été réalisés ou sont sur le point de l'être à la plage. Des travaux qui ont concerné l'arasement de certaines racines de pins qui soulevaient la chaussée avant la réfection de celle-ci, notamment Allée du Racou, Boulevard de la Mer, Traverse des Pimpolos et chemin du Baya. Plage Nord, c'est la voie d'accès conduisant au parking de la Marende qui a été rénovée.



Coupes de printemps au Bois des pins



La pinède sud du Bois des pins vient d'être rafraîchie. Quelques arbres malades ont été abattus, les autres ont subi une coupe des branches les plus basses afin de permettre à ces pins parasols de mieux se développer. Ces travaux d'élagage ont permis d'aérer une clairière qui devenait trop fournie.

Etat de catastrophe naturelle pour Argelès

Le coup d'Est survenu les 3 et 4 décembre derniers avait provoqué d'importants dégâts sur tout le littoral argelésien, du Tech jusqu'au Racou. Dégâts sur les plages, le port, la promenade mais aussi sur certaines habitations du front de mer. Par un arrêté publié au Journal Officiel du 20 mars 2004, la commune, qui en avait fait la demande, a été déclarée en état de catastrophe naturelle pour “inondations et chocs mécaniques liés à l'action des vagues”. Cela signifie que les personnes bénéficiant d'une assurance peuvent la faire intervenir.

Du neuf pour les séniors

Une résidence locative de 36 logements pour personnes âgées va être construite avenue de la Libération. L'opération comprend également la création d'un jardin d'enfants et la réalisation d'un parking public d'une trentaine de places.



En partant du stade Gaston Pams vers le centre ville, à gauche juste après la gendarmerie, la ville d'Argelès est propriétaire d'un terrain acquis il y a quelques années. Lors de la séance du conseil municipal de février, les élus ont donné leur accord pour vendre une partie de celui-ci pour la construction d'une résidence pour personnes âgées.
Celle-ci sera assurée par le groupe Arcade, une filiale du Crédit Immobilier. Le but de l'opération est double : permettre à des personnes âgées de vivre à proximité immédiate du centre et, en conséquence, favoriser l'activité commerciale du coeur de village.
Le représentant la société Arcade a détaillé le projet devant le conseil municipal. Bâtie en R + 2 avec ascenseur, la résidence comprendra 36 logements : 30 T2 de 46 m² et 6 T3 de 62 m² et une salle commune de 30 m².
Tous les appartements seront exposés au Sud avec une terrasse de 9 m² et comprendront une place de parking privée. Les appartements, seront uniquement destinés aux seniors. Le calendrier prévisionnel prévoit un démarrage des travaux au dernier trimestre 2004 pour une livraison fin 2005.
Sur ce même terrain, le projet prévoit la réalisation d'un parking public d'une trentaine de places et la construction d'un jardin d'enfants.
L'accès à celui-ci se fera par le portail d'entrée existant, ce qui permettra de le préserver.

Elections Cantonales

Pierre Aylagas réélu

Les électeurs d'Argelès et des 7 autres communes du canton (Sorède, Palau-del-Vidre, Saint-André, Laroque-des-Albères, Montesquieu-des-Albères, Saint-Génis-des-Fontaines et Villelongue-dels-Monts) ont renouvelé leur confiance à Pierre Aylagas, maire d'Argelès-sur-Mer, en le reconduisant dans son mandat de conseiller général au sein de l'assemblée départementale.
Une victoire nette puisqu'il obtient 57,97 % au second tour dans le canton contre 52,41 % en 1998, chiffres obtenus à l'issue d'une triangulaire.
A Argelès, Pierre Aylagas totalise 51,53 % au premier tour et 62,72 % au second tour devançant très largement le candidat de l'UMP qui ne récolte que 22,91 % de voix.
Dans une déclaration effectuée, lors de la séance du conseil municipal du 29 mars, Pierre Aylagas a tenu à associer son équipe municipale à ce succès : “La majorité sort renforcée de ce scrutin.
Renforcée et confortée dans ses choix politiques et dans ses actions pour Argelès et les Argelésiens. Nous tenons bon la barre et nous maintiendrons le cap pour mettre en oeuvre le programme pour lequel les Argelésiens nous ont accordé leur confiance”.

Argelès-sur-Mer - Elections cantonales
Résultats du 2e tour de scrutin du 28 mars 2004

Nombre total d'inscrits : 7 829
Participation (votants exprimés) : 70,37 %

Total en % par candidat :
Fesenbeck Edouard (FN) : 792 voix : 14,38 %
Aylagas Pierre (PS) : 3455 voix : 62,72 %
Descossy Marcel (UMP) : 1262 voix : 22,91 %

Candidats présents au 1er tour :
- Delay Denis (PCF)
- Simon Philippe (Bloc Catala)
- Colley James (UDF)
- Marfaing Didier (Les verts)
- Saïdi Rachid (Lutte ouvrière)

Candidats au 2nd tour	Bureau 1	Bureau 2	Bureau 3	Bureau 4	Bureau 5	Bureau 6
Fesenbeck Edouard (FN)	155	126	134	156	106	115
Aylagas Pierre (PS)	667	525	610	491	644	518
Descossy Marcel (UMP)	189	229	186	267	174	217
Totaux	1 011	880	930	914	924	850

L'effort d'équipement se poursuit

Le budget 2004 de la ville d'Argelès-sur-Mer dépasse les 24 millions d'Euros. Il se caractérise par la poursuite des investissements qui s'élèvent à 5,6 millions pour doter Argelès d'équipements de qualité.

Dans un sondage publié par un mensuel* qui fait référence dans les collectivités, 87 % des élus locaux estimaient à l'automne dernier que les transferts de compétences entre l'Etat et les collectivités locales allaient s'accompagner d'une augmentation des impôts locaux. Une estimation confirmée dans de nombreuses communes à l'heure où les élus municipaux ont voté le budget primitif 2004.

Argelès n'échappe pas à la règle. La Dotation Globale de Fonctionnement (D.G.F.) versée par l'Etat à la commune pour que celle-ci assume des fonctions (écoles maternelles et primaires, par exemple) que l'Etat lui a transférées n'augmente que de 0,97 % alors que l'inflation a été de 2,5 %. La diminution du soutien de l'Etat pour les emplois aidés (emplois-jeunes, C.E.S, C.E.C) oblige la commune à assumer seule les charges salariales de ces 21 jeunes qui ont été titularisés. Par solidarité envers certains argelésiens, la subvention allouée au Centre Communal d'Action Sociale progresse de 12 %.

Dans ces conditions, le budget que le conseil municipal a adopté dernièrement se traduit par une progression des taux d'imposition (lire encadré). Il se traduit également par la poursuite de l'effort d'équipement entrepris depuis 2001.

Chiffres à l'appui, le conseil municipal a pu mesurer celui-ci. Depuis 2002, ce sont près de 14 millions d'Euros que la commune a investis pour la voirie (4,53 millions), le développement économique avec la zone d'activités (4,08 millions), les travaux hydrauliques (2,11 millions), l'école maternelle de la plage (1,89 million), l'église Notre-Dame-dels-Prats (813 000 Euros) et le cinéma Jaurès (736 000 Euros).

Cet effort d'équipement va se poursuivre lors de l'année 2004. Les principales réalisations programmées et leur localisation sur la commune sont présentées en pages 8-9. Elles s'inscrivent dans la continuité du budget supplémentaire 2003 qui avait vu le conseil municipal décider de consacrer une enveloppe de plus d'un million d'Euros aux travaux de voirie.

Elles ont pour ambition d'améliorer, au quotidien, la qualité de vie des Argelésiens et des touristes qui choisissent chaque année Argelès.

Le budget primitif a été adopté par 23 voix (majorité municipale) et 6 voix contre (groupes de l'opposition)

** sondage réalisé par IPSOS en octobre 2003 et publié par le Courrier des maires et des élus locaux en novembre 2003.*


Photo Marianne Richard

En 2004, la participation du budget de la commune à celui du port est de 236 183 Euros contre 516 260 en 2003. Progressivement, celle-ci sera supprimée.

30 avril
Réunion citoyenne sur les finances

La ville d'Argelès-sur-mer invite la population à participer à une réunion citoyenne sur les finances locales. Elle se déroulera le vendredi 30 avril à 18h30, salle Ferdinand Buisson. Au programme de celle-ci : le budget municipal et les taux d'imposition, l'évolution de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et le prix de l'eau.

Les taux 2004

Avant l'adoption du budget, le conseil municipal a adopté les taux d'imposition 2004. Ceux-ci seront appliqués aux bases que l'Etat détermine. En 2004, l'Etat a décidé de revaloriser les bases de 1,5 %.

Pour 2004, les taux seront les suivants :
- Taxe d'habitation : 9,77 % contre 9,31 % en 2003 ;
- Taxe foncière : 12,71 % contre 12,10 en 2003 ;
- Taxe sur le foncier non bâti : 30,97 % contre 29,50 % en 2003.

A titre de comparaison, les moyennes nationales pour les communes de la même population qu'Argelès sont les suivantes :
- Taxe d'habitation : 14,02 % ;
- Taxe foncière : 17,92 % ;
- Taxe sur le foncier non bâti : 42,66 %.

Depuis le 1er janvier 2002, c'est la communauté de communes des Albères qui perçoit la taxe professionnelle des entreprises installées sur le territoire. En 2003, dans un contexte économique national plutôt morose, le produit de la taxe professionnelle notifiée pour 2004, a progressé de 8%. Pour la troisième année consécutive, le conseil communautaire a décidé lors du vote de son budget que le taux de T.P.U (Taxe Professionnelle Unique) resterait inchangé, à 13,76 %.

Les principales réalisations pré

Espace Jeunes
Début d'aménagement au mois de mai.

Quartier de la gare
Aménagement du parking sud, du terrain de boules et création d'un jardin d'enfants.

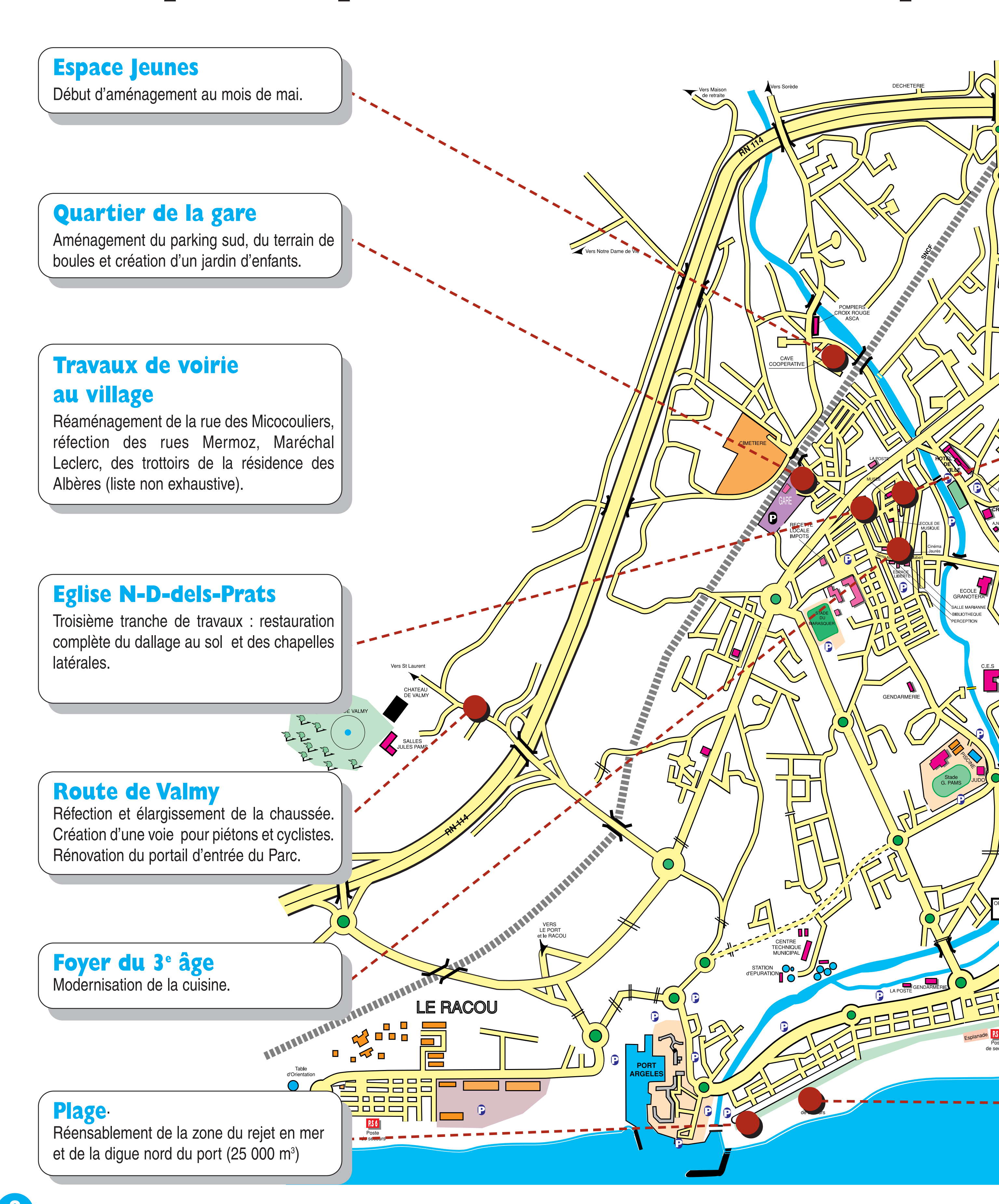
Travaux de voirie au village
Réaménagement de la rue des Micocouliers, réfection des rues Mermoz, Maréchal Leclerc, des trottoirs de la résidence des Albères (liste non exhaustive).

Eglise N-D-dels-Prats
Troisième tranche de travaux : restauration complète du dallage au sol et des chapelles latérales.

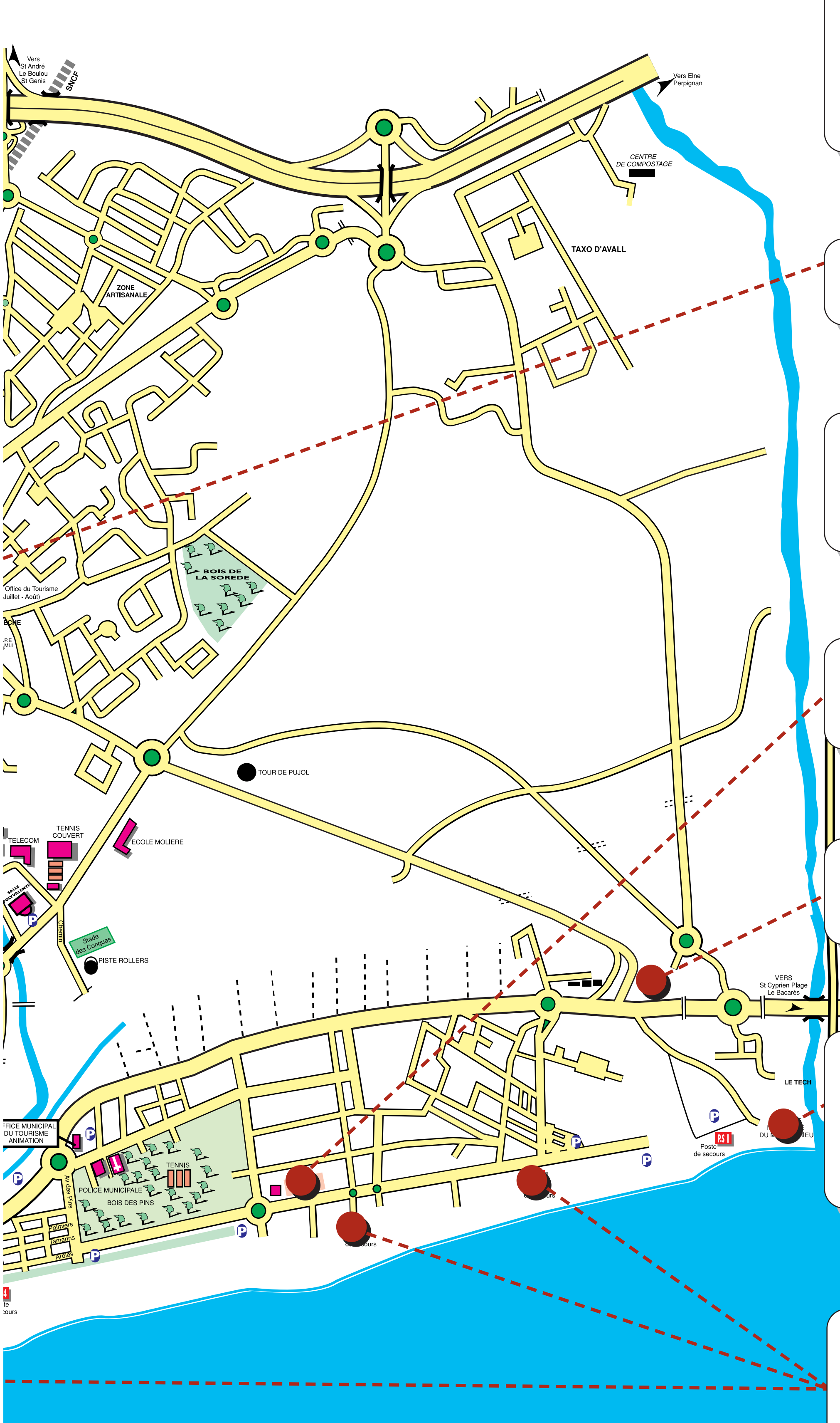
Route de Valmy
Réfection et élargissement de la chaussée. Création d'une voie pour piétons et cyclistes. Rénovation du portail d'entrée du Parc.

Foyer du 3e âge
Modernisation de la cuisine.

Plage.
Réensablement de la zone du rejet en mer et de la digue nord du port (25 000 m^3)



vues en 2004



Travaux de voirie au village

Réfection du cami Trencat (partie haute) du parking de l'Espace Liberté, création de trottoirs rue Crabos (liste non exhaustive).

Coeur de village

Poursuite de l'opération façades.

Voirie Plage

Aménagement du parking du centre commercial Costa Blanca, du parking de la Marende et du parking du Port.

Marché de la Mer

Construction de stands supplémentaires au marché du boulevard de la mer.

Espace aquatique

Poursuite de l'élaboration du dossier et lancement d'appels d'offres.

Aménagement d'un sentier littoral

De la réserve naturelle du Mas Larrieu jusqu'à la crique de l'Ouille (sous réserve de déblocage de crédits par l'Etat).

Postes de secours

Aux postes P2, P3 et P5, installation de postes de type Ecolem. Aménagement du P3 pour l'accès aux personnes handicapées pour l'obtention du label Handiplage.

Au fil des dossiers

Au cours des séances de janvier, février et mars le conseil municipal a examiné les dossiers suivants :

Travaux d'aménagements de la voirie et des réseaux : le conseil a accepté la passation d'un marché à bons de commande d'un montant de 503 825 Euros pour trois ans en vue de la réalisation de travaux sur la voirie et les réseaux d'eau pluviale.

Délégations de services publics : le conseil municipal a accepté deux conventions de délégation de service public.
La première concerne celle de la fourrière municipale qui a été attribuée à la société Grelier. La seconde porte sur l'exploitation d'un service de transports qui a été attribuée à la S.A.R.L des petits trains d'Argelès, société qui met en place une navette entre les différents parkings et qui exploite également des lignes commerciales entre la plage, les campings et le village pendant la saison estivale.



Dans le cadre de la procédure de délégation de services publics, la société exploitant le petit train d'Argelès a vu son mandat reconduit.

Demande de subventions : le conseil a approuvé une demande de subvention dans le cadre du programme européen Leader + en faveur de la réserve naturelle du Mas Larrieu pour y développer les visites et les opérations de communication.

Budgets : le conseil municipal a adopté le budget du lotissement communal La Cerigue et celui du Port. Pour ce dernier, la subvention d'équilibre allouée par le budget principal est en net recul (236 183 Euros contre 516 260 en 2003) et va progressivement être supprimée.

Droits de voirie : les tarifs 2004 ont été réactualisés de 2 à 3 %, soit à la hauteur de l'inflation, pour les droits de voirie, d'étalage et d'utilisation des équipements communaux.

Revalorisation agricole du Mas Senyarich : la commune poursuit sa politique de revalorisation des terres agricoles dans les Albères, ceci afin de relancer le pastoralisme, favoriser la replantation de vignes et d'oliviers et lutter contre les incendies. Après celui du Mas Pardes, c'est le Mas Senyarich qui va être l'objet d'un aménagement agricole et paysager. Le conseil municipal a approuvé le plan de financement présenté.

T.A.M 2 : c'est reparti

Depuis le 1er avril et jusqu'au 31 mai, le T.A.M (Transports d'Argelès-sur-Mer) a intensifié ses dessertes en direction du nord-est d'Argelès par Taxo d'Avall et la route de Taxo à la mer. Cinq rotations quotidiennes sont proposées et, jusqu'au 31 mai, elles sont gratuites. Les horaires sont disponibles en mairie et à l'office du tourisme.

Tribune libre

Vraie-fausse démocratie à Argelès
"Le peuple a forcément raison quand on il donne raison à ses dirigeants. Il a forcément tort quand il leur donne tort". Cette maxime stalinienne, les Argelésiens peuvent la méditer à propos de leur maire. Car celui-ci se contredit publiquement sans état d'âme, espérant peut-être que nul ne s'avisera de le remarquer. Voilà les faits :
- Argelès est engagée -jusqu'à quel point de non-retour- auprès d'une multinationale de la grande distribution. S'appuyant sur un référendum sans valeur légale, le maire se flatte volontiers d'avoir suivi l'avis de la population pour justifier son acharnement à implanter une grande surface qui nous coûte déjà très-très cher en infrastructures... L'arme du référendum, notons-le au passage, mérite d'être utilisée avec prudence : elle devient vite celles des plébiscites dont on sait vers quelles dérives ils peuvent entraîner les sociétés démocratiques.
- Deux projets importants ont été soumis à enquête publique, exemple démocratique de consultation populaire. C'est dire que les citoyens se sont exprimés -comme la mairie d'ailleurs- auprès de deux commissaires-enquêteurs.
Ces deux projets ainsi soumis aux réflexions des Argelésiens sont le tracé du chemin des douaniers dans la crique de l'Ouille et la modification du plan d'occupation des sols concernant précisément le projet d'implantation de la grande surface.
Dans les deux cas, la mairie a tranché… contre les avis des commissaires-enquêteurs.
Les commissaires-enquêteurs ? Il s'agit de personnalités toujours choisies pour leur compétence et pour leur objectivité. Elles n'ont en effet aucun intérêt personnel à défendre.

Le groupe d'opposition Henri Fabre

Des tarifs à la baisse

En 2004, le taux de la T.E.O.M (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères) baissera de 5 %. Le prix de l'eau continue lui aussi la décrue amorcée en 2003. En 2004, les tarifs, grâce à un diminution des frais fixes, baisseront de 5 %.

A l'automne 2002, la collecte sélective entrait dans les pratiques quotidiennes des habitants de 7 communes (Sorède, Saint-Génis, Saint-André, Palau-del-Vidre, Montesquieu, Villelongue et Laroque) de la Communauté de communes des Albères ; cette même collecte étant lancée à Argelès-village au mois de mars et à la plage à l'été.
Un an après, les citoyens des Albères pourront mesurer prochainement sur leur avis d'imposition les premiers effets du geste citoyen qu'ils sont invités à faire.
A l'occasion du vote du budget 2004, le conseil communautaire qui regroupe les 8 communes de la Communauté de communes vient de décider d'une baisse de 5 % du taux de la T.E.O.M.
Une baisse qui s'explique par les bons résultats enregistrés sur les Albères avec plus de 20% de déchets recyclés. A Argelès, les résultats sont inférieurs (10%) mais la collecte sélective n'y a été lancée qu'au printemps et, à la plage, certains conteneurs n'ont été livrés qu'après le début de la saison touristique.



Ce bon chiffre du tri, -16 % de déchets recyclés est généralement considéré comme un bon résultat, est à mettre à l'actif de tous les citoyens qui démontrent ainsi leur attachement à la protection de l'environnement. Un effort qui passe également par une fréquentation accrue des déchetteries. L'extension de celle d'Argelès va débuter dans quelques semaines avec l'ouverture d'un espace réservé aux professionnels. Pour une meilleure d'efficacité du recyclage.

Prix de l'eau
La décrue se poursuit

Sur les huit communes adhérentes de la Communauté de communes, deux (Argelès et Montesquieu) bénéficient de la régie communautaire pour la distribution d'eau et l'entretien des réseaux. Les six autres sont sous contrat d'affermage avec la Compagnie générale de l'eau et de l'ozone. Un contrat qui a été dénoncé l'automne dernier et qui prendra fin le 31 décembre 2005.
Lors du vote du budget, le conseil communautaire a décidé une baisse de 15 % sur le prix de la part fixe. Celle-ci aura pour conséquence une diminution de 5 % de la facture d'eau payée par l'usager. Rappelons qu'en 2003, à Argelès, la baisse avait été de 10% pour les 50 premiers m3 d'eau et de 5% pour les quantités suivantes. C'est donc la seconde année de baisse consécutive depuis que la commune a rompu le contrat d'affermage qui la liait à la Compagnie générale de l'eau et de l'ozone.
Cette nouvelle baisse s'inscrit dans un contexte plus large, celui de la mutualisation de la production et de la distribution d'eau à partir de 2006 sur l'ensemble du territoire de la communauté. En maîtrisant à cette date l'intégralité de la chaîne de l'eau - depuis sa production jusqu'au traitement par les stations d'épuration- les 8 communes de la communauté franchiront une nouvelle étape étape supplémentaire : celle du contrôle total de cette ressource si précieuse.

Un communiqué de la majorité municipale

Dans la tribune libre d'un des groupes de l'opposition, son auteur critique les choix de la majorité municipale lorsque celle-ci s'est prononcée sur deux enquêtes publiques. Rappelons, au préalable, qu'un conseil municipal n'est nullement tenu de suivre l'avis, consultatif, émis par le commissaire-enquêteur.
Ces deux enquêtes publiques concernent le futur sentier littoral et la modification du Plan d'Occupation des Sols pour l'implantation de l'hypermarché.
- Pour le sentier littoral, la majorité municipale a suivi l'avis des services maritimes et donc du Préfet qui considèrent tous deux que ce sentier doit suivre le bord de rivage ;
- Pour la modification du P.O.S, la majorité municipale a suivi le vote des Argelésiens qui, à une large majorité, ont émis le souhait de voir se réaliser cette implantation.

Ecrire, comme le fait l'opposition, que seuls les commissaires-enquêteurs n'ont aucun intérêt personnel à défendre revient à jeter l'opprobre sur le vote des Argelésiens et à considérer que le Préfet et les services de l'Etat ont des intérêts particuliers à défendre dans le cas du sentier littoral. Ce qui, connaissant l'attention que l'Etat porte à l'application de la Loi littoral, serait quand même un comble.
Les choix des Argelésiens et des représentants de l'Etat méritent une autre forme de respect.

La toilette de Notre-Dame-dels-Prats

La troisième tranche des travaux de rénovation de Notre-Dame-dels Prats vient de débuter. L'église sera fermée jusqu'à fin juillet.



C'est parti pour la troisième tranche des travaux de l'église Notre-Dame-dels-Prats. Les différentes tranches entreprises en 1997 et 2001 ont permis la réfection de la toiture, des installations électriques, des peintures et des reprises de maçonnerie, le traitement anti-termites du bâtiment et des mobiliers et, surtout, la restitution de la charpente en bois originale. Celle qui vient de débuter au mois de mars concerne la restauration complète du dallage au sol, ainsi que celle des enduits de la nef et des chapelles latérales.
Ce sera ensuite au tour du mobilier, et notamment des magnifiques retables, d'être restauré. L'église a d'ailleurs été inscrite en 2003 à l'inventaire des Monuments historiques, comme son clocher inscrit lui depuis 1927. Cet été, les Argelésiens et les touristes pourront redécouvrir dans toute sa splendeur un des joyaux du patrimoine argelésien.

Catalanité

Sant Jordi : tradition respectée

Saint Patron de la Catalogne, Sant Jordi sera dignement fêté le vendredi 23 avril à Argelès. Le Musée et l'association Casa de les Albères proposent une série d'animations pour que perdure la tradition.

Une rose pour les femmes, un livre pour les hommes : telle est la tradition que respecte la Catalogne tous les 23 avril à l'occasion de la Sant Jordi.
Une tradition beaucoup plus ancrée chez nos voisins du Sud puisque la Sant Jordi est jour férié à Barcelone depuis 1456.
En Roussillon, la commémoration du 23 avril n'est redevenue d'actualité que depuis une dizaine d'années.
La légende raconte que Sant Jordi était un militaire romain chrétien qui délivra un ville de la domination d'un dragon en le tuant avec sa lance, sauvant ainsi la fille du roi, promise à l'appétit de l'ogre.
Au fil des siècles, Sant Jordi fut le symbole des rois catalans qui demandaient son aide pour combattre les infidèles. A la fin du XIXe siècle, Sant Jordi devint un symbole des catalanistes, en lutte pour leur liberté. Le 23 avril, on célèbre la fête des roses en Catalogne. Depuis 1926, le 23 avril est également consacré comme Jour du Livre. D'où l'association, une rose, un livre.
A Argelès, le Musée Casa de les Alberes et l'association éponyme unissent leurs efforts pour faire revivre cette tradition catalane. La place des Castellans sera le coeur de la manifestation (programme complet en page 16) où folklore catalan, concours des plus belles roses de votre jardin et littérature feront bon ménage en l'honneur du Saint Patron de la Catalogne.



Célébration de la Sant Jordi sur la place des Castellans.

Plein cadre sur Cinémaginaire

Acteur incontournable de la vie cinématographique et culturelle d'Argelès, Cinémaginaire organise son 19e Festival Rencontres du 26 au 31 mai. L'occasion de découvrir les multiples facettes d'une association qui oeuvre sans relâche pour que le cinéma vive à Argelès et dans le département.

L'an prochain, Argelès-sur-Mer et Cinémaginaire fêteront 20 ans de vie commune. Vingt ans depuis lesquels l'association a en charge par convention l'exploitation et la programmation du cinéma Jaurès. Vingt ans où, grâce à sa conviction, à une certaine philosophie du cinéma, l'association est parvenue à développer le cinéma dans des villes comme Argelès et à le diffuser en milieu rural.

Son président, François Boutonnet, explique : “notre force est que nous rassemblons 100 000 spectateurs par an dans le département. A Argelès, bien sûr, mais aussi dans 40 communes du département grâce au cinéma itinérant. C'est un atout certain lorsque nous négocions avec les diffuseurs.” A Argelès, par exemple, plus de la moitié des films est projetée en sortie nationale, en même temps que dans les multiplexes perpignanais. Avec une programmation six jours sur sept, deux à quatre séances quotidiennes, 250 à 300 films projetés chaque année, le cinéma Jaurès accueille plus de 30 000 spectateurs par an. Des chiffres qui démontrent le rôle qu'il joue dans la vie culturelle locale. Mais ce rôle ne s'arrête pas à la simple consommation de pellicules par le spectateur.



La création de deux festivals annuels -Maghreb si loin, si proche et les Rencontres-, l'ouverture d'un espace multi-média, la synergie développée avec d'autres acteurs culturels et la projection de films dans les écoles et les collèges démontrent que Cinémaginaire joue pleinement son rôle d'agitateur d'idées.

Une association forte aujourd'hui de 15 salariés dont 5 à Argelès qui entend suivre la voie tracée depuis 20 ans malgré la concurrence grandissante proposée par les salles de Perpignan. Parce que le cinéma de proximité, celui qui nous a proposé “Il était une fois Argelès” a encore un bel avenir devant lui…

Du 26 au 31 mai

Le programme des XIXe Rencontres

Les XIXe Rencontres Cinémaginaires se dérouleront du 26 au 31 mai au cinéma Jaurès et à la Galerie Marianne. Comme l'an passé, l'ouverture du festival aura lieu à Girona, ville dont le festival cinématographique est jumelé avec celui d'Argelès.

Après L'Odyssée du Cinéma l'an passé, les Rencontres Cinémaginaires proposent cette année de traverser l'écran pour passer de l'autre côté du miroir, et de voyager gaiement dans l'univers entrelacé de l'escamotage et de l'illusion, de la vie des marionnettes à celle des terriens. Un voyage à travers cette part de cinéma qui a privilégié le rêve et la magie…

Les temps forts des Rencontres :

- La projection d'une quinzaine de films de longs métrages rares, inédits ou en avant-première, projetés en présence du réalisateur ou d'un acteur et suivis d'un débat avec le public. Sont d'ores et déjà annoncées à Argelès, la réalisatrice Agnès Jaoui, Eva Truffaut et de nombreux réalisateurs.
- A la Galerie Marianne, dans le cadre de " l'année Dali ", une exposition exceptionnelle et exclusive réunira les 100 gravures que Salvador Dali a créées pour illustrer la " Divine Comédie " de Dante.
- Le samedi 29 mai à partir de 21h, la Grande Nuit du Court Métrage réunira une quinzaine parmi les meilleurs films courts français contemporains. Remise du prix du jury (Granote d'Or), du prix du public et du prix du jeune public, en présence de tous les réalisateurs de films courts !
- Le dimanche 30 mai à 21h, ciné-concert exceptionnel de Pascal Comelade et ses musiciens, autour des premiers films du cinéma catalan (Segundo de Chomon, Fructuos Gelabert...), pour lesquels Pascal Comelade crée une musique originale pour un concert unique.

<u>Renseignements sur le programme</u> :
Tél : 04 68 29 13 61 ;
Fax : 04 68 08 22 17.
e-mail : contact@cinemaginaire.org et le site internet : www.cinemaginaire.org

Marasquer : convention avec le département



Dans le cadre de la politique de soutien aux investissements communaux, le Conseil Général des Pyrénées-Orientales participe au financement de projets structurants. C'est dans ce cadre que Christian Bourquin, président du Conseil Général et Pierre Aylagas, maire d'Argelès, également vice-président de l'assemblée, ont signé une convention pour le financement des travaux qui ont permis le cuvelage du Marasquer.
Grâce à celle-ci, le département prend en charge 50 % des annuités de l'emprunt consenti par la ville d'Argelès pour réaliser ces travaux, soit une aide de 300 000 Euros sur 15 ans. Rappelons que cette opération avait déjà bénéficié d'une subvention de 600 000 Euros de l'Union Européenne.

Carnaval : la belle fête



Malgré une tramontane glaciale pour la première sortie, l'édition 2004 du carnaval organisée par le Comité des fêtes a attiré comme chaque année des milliers de spectateurs venus de tout le département.
Dix chars, huit bandas, des milliers de confettis ont donné à ce carnaval un air d'autant plus festif qu'il est un des seuls des Pyrénées-Orientales à attirer un tel public. Ceci, grâce à l'investissement des bénévoles du Comité des fêtes qui, une nouvelle fois, n'avaient ménagé ni leur temps ni leur peine pour que la fête soit belle.

Les nouveaux Argelésiens reçus par la ville

C'est une tradition désormais solidement établie et qui permet d'entrée à ceux qui ont choisi Argelès-sur-Mer d'intégrer rapidement leur nouvelle famille. La salle Ferdinand Buisson affichait complet pour l'accueil des nouveaux Argelésiens par l'équipe municipale.
Une présentation rapide de la commune, un mot de bienvenue de Pierre Aylagas, des spécialités catalanes à déguster, des vins de notre terroir à savourer, une pochette remplie d'informations pratiques sur la commune : les néo-argelésiens sont repartis enchantés de leur soirée.
Une soirée où ils ont pu découvrir en sus des expositions sur le patrimoine argelésien, la Réserve Naturelle du Mas Larrieu et des informations pratiques glanées auprès des associations qui participaient à cette réception.



Des pompiers très sportifs



Coup double pour les sapeurs-pompiers du centre de secours d'Argelès-sur-Mer. Pour la seconde année consécutive, les pompiers ont remporté le challenge Gourbaut qui rassemble les soldats du feu des 37 centres de secours que compte le département. Un challenge sportif avec des épreuves comme le cross-country, le ski alpin, le vélo tout terrain et la marche topographique.
Détenteurs du trophée depuis l'an passé, les sapeurs-pompiers d'Argelès visent maintenant la passe de trois qui leur permettrait de conserver définitivement celui-ci. Un challenge motivant pour lequel tout le corps va se mobiliser.

Visite présidentielle pour l'espace aquatique



A l'invitation de la ville d'Argelès, le président de la Fédération Française de Natation, Francis Luyce, accompagné du président de la Fédération régionale, Jacky Vayeur et de celui du Comité départemental, Christophe Guitton, viennent d'effectuer une visite à Argelès. But de cette invitation : la visite de l'emplacement du futur espace aquatique et la découverte du dossier de présentation monté par la commune.
"C'est un dossier de qualité que porte aujourd'hui votre commune" a reconnu Francis Luyce, qui s'est engagé à soutenir la demande de subvention de la commune auprès des instances du Fonds national de développement du sport. Car cet équipement de loisirs (bassins ludiques intérieurs et extérieurs) a également une vocation sportive et pédagogique affirmée avec son bassin couvert de 25 mètres et ses 5 lignes d'eau et servira donc à la pratique de la natation de loisirs et de compétition.

Jeunes élèves à l'honneur



Ils étaient 75 enfants des écoles Molière et Curie-Pasteur à avoir participé, le 11 novembre dernier, aux cérémonies commémorant l'armistice qui mettait fin à la première guerre mondiale.
A l'initiative de l'Union Nationale des Combattants (UNC) et du Souvenir Français, tous les participants ont reçu officiellement en mairie, en présence du maire Pierre Aylagas et de ses adjoints, un diplôme spécialement crée par la section cantonale de l'U.N.C. De quoi sensibiliser ces jeunes Argelésiens à l'indispensable devoir de mémoire, devoir à laquelle la ville d'Argelès apporte sa pierre puisqu'elle est signataire de la Charte de l'Europe de la mémoire.

Petit vigneron deviendra grand

A l'entrée Nord d'Argelès, le rond-point de Valmy et son casot traditionnel rappellent aux visiteurs et aux Argelésiens la richesse de notre terroir viticole. Les quelques 500 ceps qui composent cette vigne plantée il y a maintenant deux ans ont besoin, comme toutes les vignes, de subir leur taille hivernale.
Une taille que les CM 2 de l'école Curie-Pasteur de la classe d'Antoine Parra ont effectué sur le regard bienveillant de quelques anciens qui leur ont transmis ces gestes ancestraux maintes fois répétés dans les vignes de la commune. Il faudra attendre l'été prochain pour juger de la récolte mais les petits vignerons ont mis tout leur coeur à l'ouvrage pour ces travaux pratiques peu ordinaires.



Visiocom : ça roule pour la navette

Les clés d'un minibus de 9 places ont été remises à Pierre Aylagas par onze annonceurs argelésiens. Le projet, mis au point par la société Visiocom, consiste à doter la ville d'un petit véhicule de transport acquis grâce au partenariat d'entreprises et de commerçants locaux, chacun obtenant en échange un espace publicitaire sur le véhicule. Utilisé actuellement par des équipes de services techniques, le minibus permet une plus grande souplesse de déplacement de matériel et de personnes sur les chantiers extérieurs. Des contacts sont également pris pour assurer le transport de personnes âgées ou handicapées dans le cadre de leurs activités de loisirs. D'autres utilisations peuvent être également envisagées.



Agenda

Avril

Du 8 au 11
Goig dels Ous
(Chants de Pâques) avec Els Cantaires d'Argelers
Village, plage et port

Samedi 10
Le printemps des poètes
Lecture de poèmes et spectacle "Boris Vian" par "Ana y Succombo"
20h - Salle Buisson

Dimanche 11
Lundi 12
Ouverture de la saison par les commerçants de la plage.
Très nombreuses animations au Centre-plage

Dimanche 11
Chasse aux oeufs
organisée par les commerçants de Port-Argelès

Lundi 12
Chants marins avec
"Les Veus de l'Estany"
15h - Place Magellan

Mercredi 14
Cinéma des enfants :
"Le royaume des chats"
14h30 - Cinéma Jaurès

Vendredi 16
Conférence du nutritionniste
Denis Riché
"Alimentation, santé et exercice"
20h - Salle Buisson

Samedi 17
Journée départementale
"Osons le vélo !"
Circuit sur Argelès avec buffet au Parc de Valmy
A partir de 10h
Départ du rond-point d'Arrivée (prêt de vélos)

Samedi 17
Commémoration
de la 2nde République espagnole : exposition philatélique, conférence et buffet-spectacle
A partir de 10h - Salles du Foyer et 14 Juillet

Samedi 17
Après-midi lyrique avec le groupe
"De Si, De La"
15h - Cinéma Jaurès

Dimanche 18
Course de Valmy
Randonnée et course pédestre - Départs 8h30 et 10h - Valmy

Dimanche 18
Folklore catalan
avec le groupe "Ballet Joventut Catalan"
15h - Aire des Festivités

Vendredi 23
Sant-Jordi : Fête du Livre et de la Rose
Concours de roses (journée, dédicaces d'écrivains, concert de la Peña "Las Granyotes" et des "Cantaires d'Argelers"
A partir de 17h - Place des Castellans

Samedi 24
Dimanche 25
Journées fleuries du Parc de Valmy
Exposition-vente de pépiniéristes, fleuristes, plantes de collection, matériel agricole, d'artisanat, démonstration d'ikébana.
Prestation de la Colla Lliure et la Cobla Els Unics. Concours floral le dimanche à 15h
9h à 19h - Parc de Valmy

Samedi 24
Soirée Cabaret :
Repas-spectacle avec le groupe "Trio de choc"
20h - Salle Buisson

Samedi 24
Connaissances du Monde : "Chine, l'âme du Dragon"
14h30 - Cinéma Jaurès

Dimanche 25
Récital de **Daniel Guichard** et ses musiciens
15h30 - Salle polyvalente

Mai

Samedi 1er
Vide-grenier
des particuliers
Rue du 14 Juillet et avenue de la Libération - Toute la journée
(Inscription le 16 avril en mairie -salle des mariages- de 10h à 12h et de 16h à 18h).

Jeudi 6
Collecte de sang
10h30 à 20h - Salle du 14 Juillet

Samedi 8
Rifle du Comité de Jumelages
15h - Salle Buisson

Samedi 8
Dimanche 9
3e Festival alternatif des sports nouvelles tendances :
démonstrations de XR50, Freestyle Motocross, BMX, Kitesurf, Stunt et Supermotard, expositions, initiations au cerf-volant et mini-motos, tests de ces sports alternatifs.
Journée - Parking du Valmarie (Le Racou)

Mercredi 12
Cinéma des enfants :
"La légende de la forêt"
14h30 - Cinéma Jaurès

Samedi 15
Trophée Sud APF 2004 (Body-building et Body-Fitness) Journée - Salle polyvalente

Samedi 15
Dimanche 16
Stage de danse
avec le chorégraphe Bruno Vandelli (Popstars)
Inscriptions Jeton' Danse

Du 20 au 23
Championnats de France de Tarot
Salles polyvalente, Valmy, Buisson et 14 Juillet

Samedi 22
Fête de **La Vigne et du Vin** :
visite de la cave coopérative, exposition et repas dansant

Dimanche 23
L'Art dans la rue
Animations artistiques
Journée - Avenue de la Libération

Dimanche 23
Championnats de Ligue Archers
Journée - Stade G. Pams

Du 26 au 31
19e Festival des **Rencontres Cinémaginaire**
sur le thème de "L'écran magique"
(voir programme page 13)

Du 28 au 30
5e Festival du **Livre de la Mer** :
expositions, conférences, livres et invités singuliers (programme à venir)
Port-Argelès

Du 29 au 31
Foire de la Pentecôte
Nombreux exposants : brocanteurs, artisans et producteurs régionaux
Parking des Platanes

Du 29 au 31
Peñas en Folie :
Rencontre musicale de Bandas et Peñas avec "Las Granyotes" d'Argelès, "Los Marineros del fuego" de Sète, "Les Joyeux" du pays basque, les "Companys" de Céret, les "Canaillous" de Millas, "Los Amigos" de Pia et les Anguillous" de St-Laurent de la Salanque.
Village (le 29), plage (le 30), port (le 31)
de 10h30 à 21h.

Dimanche 30
Exposition de véhicules VW **Coccinelles**
Journée - Rond-point d'Arrivée

Expositions

Galerie Marianne
Espace Liberté
au Centre-village
Ouverte du Mardi au samedi
de 10h à 12h30
et de 14h à 18h30

Jusqu'au 13 Avril
Exposition des peintures abstraites, toutes techniques de **Ray Nicolas**

Du 15 au 29 Avril
Exposition du peintre de **Alain Vilacèque**.
Travaux tous formats sur le thème de la tauromachie.

Du 4 au 7 Mai
Exposition thématique de l'Union Nationale des **Combattants**
sur la guerre d'Indochine (organisée dans le cadre du 50e Anniversaire de la tragédie de Diên Biên Phú).

Du 10 au 24 Mai
Exposition annuelle de tous les ateliers du Club municipal **Arts et Loisirs** :
peinture sur soie, émaux, vitraux, broderie, couture…

Du 27 au 31 Mai
Exposition dans le cadre du 19e Festival des **Rencontres Cinémaginaire**
(voir programme).

Du 2 au 9 Juin
Exposition du peintre **Arno Hennig**.
Paysages figuratifs et abstraits à l'aquarelle.

Du 11 au 22 Juin
Salon des Arts organisé par le Comité de jumelages : peintres locaux et invités, peintures et sculptures toutes techniques.

Du 27 Juin au 7 août
Exposition de l'**Atelier d'Abécédaires** du club Arts et Loisirs : plus de 300 créations et travaux au point compté pour la 16e année consécutive…